CLASSIQUES
GARNIER

Édition de Teissier-Ensminger (Anne), « Note sur l'établissement du texte », *Du Droit lettré à la jurislittérature. Sept opuscules de François Broé et de Jean Broé*, Broé (Jean), Broé (François), p. 79-79

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-1084-0.p.0079

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR L' ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Pour ces sept opuscules, dont aucun n'avait fait jusqu'ici l'objet d'une réédition, nous ne disposons que de sources imprimées, qui comportent leur lot d'erreurs typographiques, très nombreuses, en particulier, dans les citations du grec.

L'apparat critique qui, grâce à la méthode de numérotation par sections et par phrases, renvoie commodément au texte néo-latin d'origine (abrégé en « *T* » pour chaque opuscule), pourvoit à leur correction, excepté lorsqu'il s'agit de fautes d'accentuation du grec ou de simples *orthographica*. Il sert également à reproduire, quand il y a lieu, les références marginales, qui ont été, en revanche, intégrées, entre parenthèses, à la traduction, pour éviter toute confusion avec les notes d'éclaircissement.

Conformément à la méthode déjà adoptée dans mes éditions de la *Vita* de Jacques-Auguste de Thou et de la *Sphaera Legalis* d'Étienne Forcadel[264], j'ai signalé par un astérisque les références « problématiques » du texte original, et ces difficultés sont explicitées dans les notes à la traduction.

De même, le double index, des noms propres et des thèmes, renvoie, par souci de rigoureuse exactitude, non aux pages mais à la phrase précisément visée dans le découpage du texte. Et à l'intérieur de l'index des noms propres, dans lequel figurent aussi les titres d'œuvres ou de recueils, les astérisques ont cette fois pour fonction de signaler les allusions implicites mais transparentes à des personnes ou des auteurs qui sont, en général, cités nommément à d'autres endroits du texte : cela permet de rendre compte, de manière plus complète et plus juste, de la richesse des sources utilisées par les Broé.

264 Respectivement Paris, Champion, 2007 et Paris, Garnier, 2011.

© 2013. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.